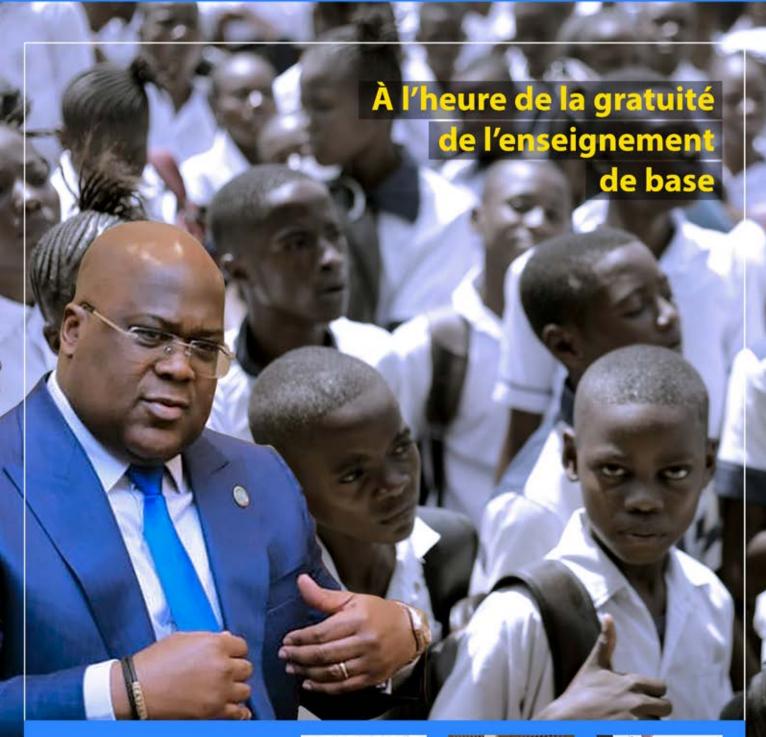


LE TRIMESTRIEL DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SECONDAIRE ET TECHNIQUE



ÉDITION SPÉIALE N°02• Mars 2021



Contrôle de la paie des enseignants



Distribution des manuels et guides en langues nationales



MESP: impacter l'entourage féminin



FINANCEMENTS INNOVANTS: Un Nouveau paradigme pour réussir le Pari de la Gratuité de l'Éducation de base

La crise complexe et les défis auxquels est confronté notre pays touchent au plus haut point notre système éducatif qui représente un levier important et une clé déterminante par lesquels passeront les solutions aux difficultés que rencontre notre.

Conscient du rôle capital de l'Éducation dans dénouement de la déchéance généralisée que connaît notre pays depuis des décennies et dans l'optique d'apporter une réponse proportionnelle à présente crise, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST)

a engagé des réformes importantes dans son Sous-secteur. Celles-ci s'appuient particulièrement sur les instruments qui la politique de l'Éducation, à savoir : la Constitution de la République, la Loi-Cadre n°14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement National et la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation 2016-2025.

La mise en œuvre de la politique de l'Éducation au niveau Primaire et Secondaire n'a nullement empêché le MINEPST de rester fidèle à sa tradition qui consiste en une gestion partenariale. Cette approche qui a démontré de son efficacité, a été la formule « sésame ouvre-toi » permettant de juguler, tant soit peu, les difficultés relatives à l'application des certaines dispositions pertinentes de la Constitution, de la Loi-Cadre et de la Stratégie Sectorielle dont celle se rapportant particulièrement à l'accès universel à la scolarité, communément résumée par le vocable « Gratuité ».

Pour ce faire, deux tables ronde sur la thématique de la « Gratuité » ont été organisées. La première en Août 2016 et la seconde en Août 2019, créant ainsi un cadre d'échanges propice à la contribution de toutes les couches sociales, tous les services publics et toutes les institutions concernés par cette épineuse question de scolarisation gratuite des enfants congolais.

De ces assises, il ressort les recommandations que nous nous permettons de résumer en trois axes, à savoir :

1er axe : Création de l'impôt de solidarité en faveur de l'Éducation ;

2ème axe: Augmentation du Budget de l'État et celui alloué à l'Éducation;

3ème axe: Affection de 50% du Budget alloué à l'Éducation aux dépenses liées à l'investissement;

La politique de la Gratuité impulsée par le Président de la République, Chef de l'État, présente des effets induits qui ne peuvent être contenus et résolus qu'à travers la mise en œuvre efficace de la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation nécessitant la mise à la disposition du Sous-secteur de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique d'un budget conséquent, d'un personnel hautement qualifié et dont l'effectif présente un ratio respectant le nombre d'élèves requis par enseignant. Il sied, en effet, de doter le Gouvernement des moyens permettant d'accroître l'accès à l'éducation, d'améliorer la qualité et la pertinence des apprentissages et de renforcer la gestion du Sous-secteur. Comme corollaire, il pourra être procédé à la création et à la construction de nouvelles écoles et infrastructures scolaires, au recrutement de nouveaux enseignants, à la mise en œuvre effective de l'enseignement à distance comme disposition de mitigation de notre système éducatif face aux contingences de toutes natures, à la prise en charge des frais de fonctionnement et des salaires des Enseignants des écoles d'enseignement général, des écoles techniques, des écoles d'Applications et des Centres de rattrapage Scolaires.

Des cogitations enregistrées de toutes les couches sociales intervenant de près ou de loin dans le secteur de l'Éducation, la création d'« un impôt de solidarité en faveur de l'Éducation » a sonné comme un véritable appel au courage politique et à l'engagement lancé au Gouvernement de la République pour prendre à bras le corps les réformes devant redonnées au Sous-secteur de l'EPST ses lettres de noblesse.

En effet, l'effectivité de cet impôt, l'opérationnalisation de sa collecte ainsi que l'affection des fonds y relatifs imposeraient à l'État de s'engager à allouer 20% des revenus d'exportation des produits miniers, 20% des revenus d'exportation des ressources naturelles au secteur de l'Éducation. Cet impôt emmènerait le Gouvernement à imposer des micro taxes sur les industries extractives et les Sociétés de Télécommunication au profit du Secteur de l'Éducation ;

L'heure est venue, et elle est déjà là, où les minerais, les bois, l'eau, les fréquences de téléphonie, de radio et de télévision - bref l'espace aérien, le sol et le sous-sol - devront servir à la construction d'un système éducatif inclusif, de qualité à même de contribuer efficacement à la croissance économique, au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active. L'heure est venue, et elle est déjà là, où les ressources du pays devront servir de manière substantielle, active et efficiente à l'Éducation et à la formation de ses enfants congolais.



REPRISE DES COURS

Le Calendrier Scolaire 2020-2021 réaménagé



CONTRÔLE DE LA PAIE DES ENSEIGNANTS

Le Sesecrétaire général Jean-Marie Mangobe à pied d'œuvre dans les provinces Éducationnelles de Kinshasa.



DISTRIBUTION DES MANUELS ET GUIDES EN LANGUES NATIONALES :

Grandes avancées dans le déploiement des manuels et guides dans les provinces éducationnelles



MESP

Aller de l'avant, servir son pays à niveau assez supérieur tout en impactant l'entourage féminin, telle est l'ambition de Jocélyne NKONGOLO MPWEKELA BOMOLO



CHRISTINE NEPA NEPA

La Scolarisation des filles, son crédo



LE SERVICE DE GESTION DE COMMUNICATION DU MINISTERE DE L'EPST

Description d'un service en première ligne de défense du monde éducatif

SERNAFOR MATERNEL

Présentation des normes pour l'enseignement préscolaire



« Pour un monde meilleur de demain, investissons dans la petite enfance » Tel est le message clé lancé par le service national de formation des enseignants (sernafor) dans sa section maternelle, lors de la présentation du recueil des normes de l'enseignement préscolaire en République Démocratique du Congo. C'est le Ministre d'Etat en charge de l'enseignement primaire secondaire et technique Willy BAKONGA WILIMA qui a officiellement remis symboliquement ce recueil au sernafor maternelle.

L'activité s'est déroulée le 03 mars 2021 au centre des ressources pour enseignants de Kinshasa.

Une activité réalisé grâce à l'appui technique et financier du partenariat mondiale pour l'éducation à travers le Projet PAQUE .

e recueil des normes de l'enseignement préscolaire en république démocratique du congolais contient au total 28 normes réparties en 6 domaines, ce qui constitue ainsi un cadre de référence et normatif que le ministère de l'EPST via le service national de formation dans sa section maternelle a mis à la disposition des différents acteurs et actrice qui interviennent dans l'enseignement maternelle a souligné le représentant du secrétaire général à l'EPST. Les six domaines d'activités à savoir l'éducation, la participation communautaire, la santé, et la nutrition, l'environnement scolaire la protection et ressources, toutes ces normes renvoient aux objectifs de développement durables en vue de répondre positivement aux exigences internationales. Selon, le consultant paque au sernafor OTTO Michel, les études ont montré que pour l'éducation de la petite enfance, certaines normes existent au niveau des infrastructures. La Rdc ne disposait pas jusque-là d'aucun ensemble complet et global des normes qualités standards ni des mécanismes d'application de ces normes en matière du préscolaire

Il a ajouté que ce recueil des normes à l'échelle nationale va ainsi permettre à l'Etat congolais de promouvoir le dialogue politique en faveur du développement des services du préscolaires afin de contribuer et garantir la qualité des apprentissages et des services du secteur préscolaire en Rdc.

De son côté le ministre d'Etat en charge de l'EPST Willy BAKONGA WILIMA a d'abord félicité le sernafor maternelle pour le travail abattu, et remercié les différents acteurs intervenus dans la conception dudit document. Willy BAKONGA WILIMA a rassuré l'inspecteur général adjointe du sernafor maternelle , Joséphine MABALA de l'implication du gouvernement dans la promotion et la vulgarisation dudit recueil sur toute l'étendue du territoire national .il a aussi émis le vœux de voir les autres partenaire technique et financier en dehors du paque d'emboiter le pas à accompagner le sernafor maternelle qui met tout en œuvre pour rehausser la qualité des apprentissage au niveau du préscolaire, étant donné que le cerveau humain se développe avant l'âge de 6 ans , d'où il s'avère impérieux d'investir dans la petite enfance va-t-il conclure.

Magalie MUSSA

ATELIER DEFORMATION SUR LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE

Il s'est tenu, du 08 au 17 décembre 2020 à Mbanza-Ngungu dans la province du Kongo Central, un atelier de formation des formateurs nationaux des enseignants (es) sur la prévention des Violences Basées sur les Genre en Milieu Scolaire (VBGMS) sous la supervision de Madame le Directeur et Chef de Service de la Direction de la Vie Courante, Christine NEPA NEPA et avec l'appui du Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education (PAQUE).



et atelier a regroupé 60 personnes de divers secteurs entre autre le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, le Ministère de la Santé, le Ministère du Genre, la Société Civile, etc.

Durant cette formation, plusieurs matières ont été abordées à savoir : les Attitudes d'un(e) enseignant (e) envers les élèves ; les Qualités d'un (e) enseignant (e) idéal (e); le Genre et l'éducation ; la Notion des violences basées sur le genre en milieu scolaire ; les Droits de l'enfant et les violences basées sur le genre en milieu scolaire ; la Prévention et la réponse à la violence basée sur le genre en milieu scolaire.

Il convient de souligner que des travaux individuels, de groupe ainsi que de débats en plénière ont également étaient organisés. Des séances de simulation ont sanctionnées la fin de la dite formation et ceux, pendant deux jours, sous la supervision des facilitateurs.

Ces séances consistaient à passer en revue la manière de chaque participant de transmettre le module de formation des enseignants ou enseignante sur la prévention des violences basées sur le genre en milieu scolaire aux participants.

En effet, il s'agissait de la préparation pratique des participants, futur formateurs nationaux, à l'art de la formation des adultes, ce qui sera leur leitmotiv dans les jours à venir.

A l'issu de cet atelier de formation, plusieurs recommandations ont été faites.

La 1ère a portée sur le besoin d'une vulgarisation à grande échelle auprès des élevés et enseignants du module de la prévention et réponse à la violence basée sur le genre en milieu scolaire.

La deuxième s'est focalisée sur la nécessité de vulgariser les textes de lois relatifs aux droits de l'enfant.

La troisième concerne le besoin de diviser le code de bonne conduite en deux documents, l'un signé par le chef d'établissement (code de bonne conduite), et un signé par l'enseignant (acte d'engagement au code de bonne conduite) constitue.

La quatrième s'est attardée sur le besoin d'enrichir le code de bonne conduite en y intégrant le rapport entre enseignant et ses collègues ainsi que le rapport entre l'enseignant et sa hiérarchie. La cinquième examine la nécessité pour le chef d'établissement et gestionnaires de s'ouvrir aux différentes ONG se trouvant à proximité en vue d'un accompagnement dans la prévention et la réponse aux VBGMS.

Le besoin d'ouvrir des filières d'assistances sociales pour la prise en charge de victimes de VBGMS au niveau des écoles constitue la sixième recommandation.

La nécessité de mettre en place de mécanismes de signalement de cas de VBGMS dans les écoles est la dernière recommandation formulée par les participants.

Il sied de souligner que la formation des noyaux provinciaux ont déjà débuté.

Gaëlle BASUBI NGOLE

REPRISE DES COURS

Le calendrier scolaire 2020-2021 réaménagé

Le 16 février 2021, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST), Willy Bakonga Wilima s'est adressé dans un message vidéo aux parents et responsables à tous les niveaux de son sous-secteur au sujet de la reprise des cours.



« Conformément au communiqué du comité multisectoriel de lutte contre la Covid-19 du 12 février 2021 relatif à la reprise des activités scolaires et universitaires, il est porté à la connaissance des responsables tant nationaux, provinciaux que locaux de l'EPST que la reprise des cours pour tous les établissements d'enseignement maternel, primaire, secondaire et technique tant publics que privés agréés, aura lieu ce lundi 22 février 2021 à 7h30' sur toute l'étendue du territoire national », a-t-il dit.

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'EPST demande aux parents et aux responsables de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'effectivité de

la reprise à tous les niveaux, dans le strict respect des mesures barrières contre la Covid-19 et des programmes d'enseignement tels qu'entamés à la rentrée scolaire 2020-2021. Willy Bakonga a aussi annoncé la publication d'un calendrier scolaire réaménagé dans les prochains jours.

Il sied de rappeler que la reprise des cours est prévue pour ce 22 février 2021 sur toute l'étendue du territoire national. Par ailleurs, c'est à l'aube de la fin de l'année 2020 que le Chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a dévoilé sa décision d'envoyer les élèves en vacance prématurée de la Noël et du Nouvel An pour cause de prévention contre la deuxième vague de la Covid-19.

André MUSHONGO

CONTRÔLE DE LA PAIE DES ENSEIGNANTS

Le secrétaire général Jean-Marie Mangobe à pied d'œuvre dans les provinces Éducationnelles de Kinshasa.



e 2018 à ce jour, depuis la dernière régularisation de la situation de ces agents, c'est un constat critique qui s'est dégagé. À priori, le patron de l'administration de l'Epst a constaté plusieurs cas d'enseignants qui prestent sans être régularisés d'un point de vue administratif. D'autres cas d'irrégularités

des provinces éducationnelles de la ville province.

constatés requièrent une réponse de l'administration centrale.

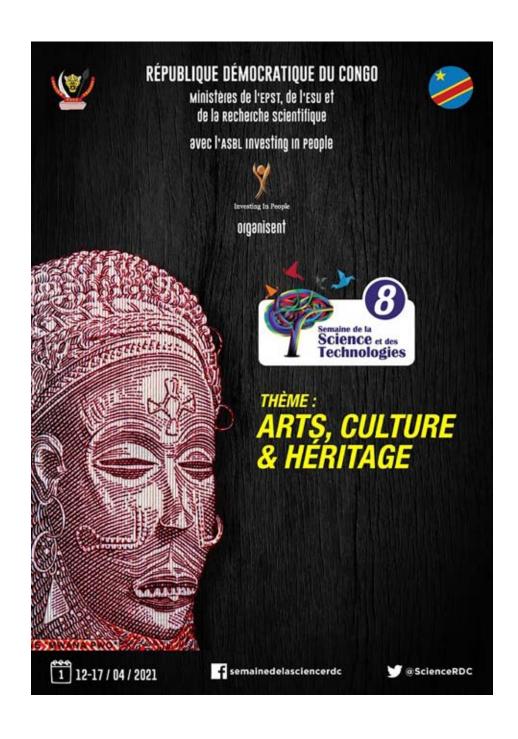
Sans entrer dans les détails, le secrétaire général à l'EPST réserve la primeur des résultats de cette mission de contrôle à qui de droit. Il a, par ailleurs, rassuré d'étendre cette missionn de contrôle dans toute les provinces éducationnelles de la RDC.

Thierry Bwongo



Journée Mondiale des Enseignants

Reprise des activités scolaires



PERSE

La Banque Mondiale poursuit son financement à l'éducation de base



« Ni le gouvernement ni l'Inspection générale des finances (IGF) ne sont en opposition avec la Banque mondiale. Contrairement à ce qui se dit sur les réseaux sociaux, les parties prenantes à la politique de la gratuité portée par le chef de l'Etat, recherchent tous des convergences afin de rassurer tout le monde », a précisé le coordonnateur du PERSE. Ce dernier a fait savoir que le premier décaissement de 100 millions de dollars américains prévu pour le mois de décembre 2020 a été retardé par la Banque mondiale qui exige de la part du gouvernement congolais des clarifications sur des présumés cas de mégestion financière constatés par l'IGF au sein du Ministère de l'Enseignement

Primaire, Secondaire, Professionnel et Technique. Pour le coordonnateur du PERSE, ces derniers évènements prouvent à suffisance la nécessité et la pertinence de renforcer la gouvernance du système éducatif.

Le premier décaissement dont question est au titre de remboursement des dépenses éligibles. Il est lié au paiement de salaires des enseignants et aux frais de fonctionnement des écoles primaires dans les dix (10) provinces ciblées par le PERSE, à savoir: Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Lomami, Kasaï, Kasaï Central, Kasaï Oriental, Kwilu, Kinshasa et Kongo Central.

De ce fait, l'opinion devrait retenir que le projet PERSE continue d'être exécuté par les directions et services de l'administration du ministère de l'Enseignement Primaire. Secondaire. Professionnel et Technique. Et, son financement ne souffre non plus d'aucune suspension. Quant aux activités liées au renforcement du système, elles se poursuivent normalement.

La décision de la Banque mondiale de retarder le décaissement des fonds ne signifient en rien l'arrêt ou la suspension du financement. Ce décaissement qui pourrait intervenir aussitôt que les clarifications demandées au gouvernement congolais par la Banque mondiale sont fournies. Ce qui démontre la volonté du Gouvernement et

de la Banque mondiale à respecter l'accord de financement du projet PERSE.

Il sied de noter que la gratuité de l'Education de base est l'une des priorités du quinquennat du Président de la République, Félix Antoine TSHILOMBO TSHISEKEDI. C'est grâce à son implication personnelle que la Banque mondiale avait accepté d'octroyer à la RDC un financement de 800 Millions de dollars américains dont 700 millions de dollars américaines ont été sous forme d'appui budgétaire direct à verser sur le compte du trésor public. Cela en fonction de résultats à obtenus avec les 100 millions destinés au renforcement du système éducatif congolais.

Magalie MUSSA

PERSE

la Banque et les autorités politico-administratives réfléchissent la mise en œuvre provincial du Projet au niveau provincial



Dans la mesure où la réussite du Projet requiert l'implication et l'accompagnement total de toutes les parties prenantes, une délégation d'experts de la Banque mondiale, du Gouvernement et de la Présidence de la République représentée par la Coordination des Ressources Extérieures et Suivi des projets (CRESP) a séjourné dans la province du Kasaï central du 02 au 05 mars 2021 en vue d'évaluer les conditions de mise en œuvre du Projet au niveau provincial.

insi, la délégation venue de Kinshasa rencontré les autorités politicoadministratives provinciales et a visité quelques établissements et bureaux scolaires en préparation du déploiement, dans les prochains mois, des activités du projet.

Cette mission a permis à l'Equipe de Coordination du Projet d'échanger avec les acteurs de terrain du MEPST ainsi que les parties prenantes, au niveau provincial, sur le contenu, les responsabilités, les modalités d'exécution et les enjeux du projet dans le contexte de la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire dans la province du Kasaï central.

L'objectif de développement du projet est d'alléger le fardeau des frais scolaires sur les foyers à travers un appui budgétaire direct au titre de contribution à la rémunération des enseignants et au fonctionnement des écoles primaires, améliorer l'accès à l'enseignement primaire, et renforcer les systèmes fondamentaux d'éducation au niveau national.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale en soutien à la mise en œuvre de la

gratuité de l'enseignement primaire lancée en septembre 2019. Ce financement est exécuté dans le cadre du Projet d'urgence pour l'Equité et le Renforcement du Système Educatif, en sigle PERSE, dont la province du Kasaï Central est bénéficiaire parmi les dix provinces ciblées.

Le Projet d'Equité et de Renforcement du Système Educatif couvre 10 provinces : Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri, Lomami, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Kwilu, Kinshasa et Kongo Central. Le coût total du projet est de 800 millions USD, dont 700 millions USD seront décaissés sous forme d'appui budgétaire direct en faveur du Trésor Public et 100 millions USD financeront des activités de renforcement du système éducatif destinées à asseoir durablement la gratuité d'un enseignement primaire de qualité et accessible pour tous les enfants de la RDC.

Approuvé en juin dernier par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale, le PERSE, appuie la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle et, en ce sens, soutient la mise en œuvre durable de la gratuité de l'enseignement primaire en RDC.

Communication PERSE

Distribution des manuels et guides en langues nationales:

Grandes avancées dans le déploiement des manuels et guides dans les provinces éducationnelles



C'est un nouveau souffle et un nouvel élan dans le processus d'amélioration de la qualité de l'éducation pour les élèves de première, de deuxième et troisième année primaire, une importante quantité de manuels et guides pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en langue nationale a été commandés par le gouvernement congolais et distribué partout dans la République. La réforme sur l'enseignement/apprentissage en langues nationales dans l'enseignement primaire appuyée par le projet PAQUE à travers une vaste campagne de sensibilisation sur l'ensemble du territoire national prise en charge par sa sous composante 1.3 avec la Direction des Programmes Scolaires et Matériel Didactique comme service responsable. Cette campagne a débuté par le Kongo Central et ces province

e ministre provincial NDAMBA MUSUNDA Ricky-Perfusion, ministre provincial chargé ■de l'Éducation du Kongo central a lancé officiellement le début de distribution des manuels scolaires en langues nationales. Ceci pour plus d'appropriation et d'adhésion de la réforme de l'enseignement en langues nationales à la fois par les acteurs éducatifs et la population, gage de l'utilisation aisée des manuels et guides en langues nationales aux écoles primaires de la RDC.

Tout a commencé par l'atelier de renforcement des capacités des Sous-Proveds sur l'animation d'une réunion locale de sensibilisation sur l'enseignement en langues nationales. L'occasion pour André MUSHONGO MASHARA, Directeur de communication, Information et presse du ministère de l'EPST et chargé de sensibilisation dans la province éducationnelle kongo central

1 de rappeler aux participants l'importance de cette campagne et les résultats attendus. Les professionnels des médias de la ville de Matadi ont aussi bénéficié de cette formation. Bien avant cela, le chef de Division Madame MASIALA LUEMBA Joséphine chargée de la distribution a aussi animé un atelier à l'intention des missionnaires provinciaux sur le processus de distribution et la certification des points des chutes. Après le chargement des cargaisons et l'acheminement vers les points des chutes et aussi de l'organisation des ateliers de sensibilisation sur l'enseignement en langues nationales dans les sous-divisions, c'est l'école primaire VUVU-KIETO qui a été choisie pour abriter la cérémonie du lancement officiel de distribution des manuels scolaires en langues nationales dans la province éducationnelle Kongo Central 1, au chef-lieu de la province administrative à Matadi par le ministre provincial en charge de l'Éducation.





Le Directeur provincial de l'EPST Kongo Central 1 a remercié la Banque Mondiale pour le financement de cette campagne à travers le PME et les autorités compétentes du pays. Prenant la parole au nom des missionnaires, André MUSHONGO MASHARA a remercié le gouvernement provincial du Kongo central pour son implication à la mobilisation de la population d'adhérer à cette réforme. C'est par le mot de lancement de distribution fait par le ministre chargé de l'Éducation, Monsieur NDAMBU MUSUNDA que la cérémonie a été clôturée.

Les Sous-proveds de la province éducationnelle du Kongo central 3 ont pris une part active à l'atelier de sensibilisation sur l'utilisation des manuels en langues nationales dans

l'enseignement primaire, le mardi 5 janvier 2021, dans la salle Belle vue à Kisantu, dans la province du Kongo Central.

Animé par Sandra Kavira, chargée sensibilisation et cadre du Ministère l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique qu'accompagnait le proved du kongo central, en prélude de la distribution des manuels et guides de lecture-écriture en langues nationales.

Il est à noter que cette campagne s'est aussi déroulé dans la province éducationnelle du Kongo central 2 à Mbanza-ngungu et dans la province éducationnelle du Kongo Central 3 à Kisantu avant d'être déployé dans les différentes provinces éducationnelles du pays.

La Rédaction

Michel OTTO

« Il est très important que les enfants passent par la maternelle, cela les prépare à bien affronter l'école fondamentale».



SGC: Le « préscolaire » est ce concept autour duquel va gravité notre entretien. Qu'est-ce, en des termes simples?

Michel OTTO : Le préscolaire, pour être le plus simple possible, c'est tout niveau d'enseignement qui précède la scolarité primaire de base, celle qui est obligatoire.

SGC : Le « préscolaire » et la « maternelle » semblent prêter parfois à confusion dans les esprits des non-initiés. Quelle est la différence entre les deux concepts?

Michel OTTO: La différence entre les deux concepts n'existe que dans le sens d'inclusion et d'exclusion. Le préscolaire contient tout ce qui se fait avant la scolarité obligatoire. Par exemple, la crèche, la maternelle, la garderie

sont des structures faisant partie du préscolaire. L'école maternelle est aussi une des composante du préscolaire. L'école maternelle est cette structure préscolaire qui reçoit les enfants de deux sexes dont l'âge varie entre 3 à 6 ans pour leur assurer un certain enseignement. Il y a la présence d'un programme des matières. Il faut dire que dans son sens initial, l'école maternelle était uniquement publique et tout ce qui était privé s'appelait jardin d'enfants. Mais, aujourd'hui, les deux structures s'appellent indistinctement école maternelle.

SGC: Certains parents, dans les milieux ruraux comme urbains, sont moins enclins à inscrire leurs enfants à l'école maternelle. Quelle est l'importance et les objectifs poursuivis par ce niveau d'enseignement?

Michel OTTO : Les objectifs de l'école maternelle sont principalement la socialisation de l'enfant avec son milieu. La préparation de son entrée à l'école primaire constitue un des objectifs. Certains pays s'assignent d'autres objectifs à ce niveau. Mais en RDC, la Loi-Cadre N°14/004 du 11 février 2014 souligne que « L'enseignement maternel a pour but d'assurer l'épanouissement de la personnalité de l'enfant par une action éducative en harmonie avec le milieu familial, social et environnemental. Il concourt essentiellement à l'éducation sensorielle, motrice et sociale de l'enfant et à l'éveil de ses facultés intellectuelles. Il le prépare à accéder à l'enseignement primaire ». Cet objectif n'est pas loin de celui de certains pays d'Afrique francophone.

SGC: Vous sembler être de ceux qui mènent un plaidoyer en faveur d'une école maternelle obligatoire. Cependant, quel est l'essentiel des matières à ce niveau d'enseignement?

Michel OTTO: À l'école maternelle, comme relevé plus haut il y a la présence d'un programme d'enseignement. Ce document, émis par le Ministère ayant ce niveau d'enseignement dans ses attributions, dispose d'un contenu-matière à dispenser aux enfants d'âge préscolaire. Ce contenu est adapté aux différents âges des enfants. C'est-à-dire un contenu différent pour les enfants de 3, 4 et 5 ans. L'essentiel des matières dans plusieurs pays, pour ne pas parler seulement de la RDC, tourne autour des activités ayant trait au langage, à la psychomotricité, au sensoriel et à la socialisation. Les personnes destinées à enseigner à l'école maternelle doivent être capables de mettre en œuvre différents types de pédagogie pour amener chaque enfant à libérer son potentiel.

SGC: Vous êtes expert sur les questions de l'éducation préscolaire et consultante au Service national de formation des enseignants au niveau du Ministère de l'EPST. Quels conseils prodiguiez-vous aux parents qui hésitent encore à inscrire leurs enfants à l'école maternelle?

Michel OTTO: En tant qu'expert dans ce domaine du préscolaire, je dirais qu'il est très important que les enfants passent par la maternelle. Cela prépare bien les enfants à affronter l'école fondamentale. Au préscolaire, l'enfant a déjà appris comment tenir l'outil d'écriture, il a déjà appris à cohabiter avec les autres enfants, il a déjà amorcé le passage de l'enfant à l'élève.

Il s'est dégagé le constat que l'Afrique a besoin de réfléchir pour mettre sur pied des manuels scolaires destinés aux enfants et aux éducateurs/éducatrices du préscolaire. Ainsi, nous soutenons mutuellement afin de renforcer nos capacités pour relever les différents défis auxquels nous sommes confrontés.

SGC: Vous avez récemment publié un ouvrage intitulé « Les activités libre et les coins jeux au préscolaire ». Aviez-vous l'intention d'en rédiger très prochainement un autre?

Michel OTTO: Oui, je suis l'auteur de ce livre concernant les activités libre et les coins jeux au préscolaire publié aux Editions Universitaires Européennes. Les deux prochains ouvrages sont : « La conception des travaux des enfants au préscolaire » et « Les techniques d'accueil des enfants au préscolaire ». Ils vont paraitre très bientôt et sont destinés à toute l'Afrique francophone.

SGC: Vous êtes également administrateur principal d'un groupe WhatsApp regroupant autant de membres des pays de l'Afrique francophone. D'où vous êtes venue cette idée et comment fonctionne ledit groupe?

Michel OTTO: Oui, j'ai mis sur pied ce groupe dénommé « Vive la maternelle ». C'est un groupe panafricain regroupant les opérateurs pédagogiques du préscolaire d'un certain nombre des pays de l'Afrique francophone. L'objectif est de partager les expériences entre nous car l'union fait la force. La devise du groupe est « Je connais, je partage. Je ne connais pas, je demande ». Grace à ce groupe, nous avons mené plusieurs activités dont une enquête sur la présence des manuels scolaires dans les classes maternelles d'Afrique francophone.

Magalie MUSSA

MESP

Aller de l'avant, servir son pays à niveau assez supérieur tout en impactant l'entourage féminin, telle est l'ambition de Jocélyne NKONGOLO **MPWEKELA BOMOLO**



mariée et mère de quatre garçons, Jocelyne NKONGOLO MPWEKELA BOMOLO assume la fonction de Secrétaire Exécutif National au sein de la Mutuelle de Santé des Enseignants de l'EPST (MESP). Elle est certifiée Development Project Manager (CDPM II) Experte en Gouvernance et Réformes Institutionnelles, Spécialiste en Développement Organisationnel et Coordonnatrice de Forum Panafricains dénommée « Leading Women of Africa » (LWA).

omme toute personne normale, Jocelyne NKONGOLO BOMOLO est une passionnée des séries policières et enquêtes judiciaires et elle adore se vider l'esprit devant la télévision. Un parcours professionnel brillant. Elle a fait ses débuts au Ministère des Finances plus précisément à la Direction du Trésor et de l'Ordonnancement en tant que chargée d'Etudes, ensuite aux Ministères du Portefeuille, du Pétrole, de l'Economie et de l'Industrie entant que Conseiller du Ministre et Directeur Adjoint de la Cellule d'Etudes et de Planification Industrielle.

Les autres fonctions assumées sont les suivantes : Conseiller Spécial au Collège Economie et Finances au cabinet du Vice-Président de la République en charge de la Commission Economique et Financière, Consultant à la Banque Mondiale pour les questions de Décentralisation Sectorielle (agriculture, pêche et élevage, développement rural, santé et enseignement primaire, secondaire et professionnel), Consultant au Programme de Bonne Gouvernance de l'Agence Américaine de Développement International (USAID), Directrice du Projet Health Finance and Governance financé par l'USAID.

Après avoir eu à travailler, dans le passé dans cette même Mutuelle entant que Directeur Administratif et Financier, c'est en février 2019 qu'elle revient pour exercer la fonction de Secrétaire Exécutif National de la Mutuelle de Santé des Enseignants de l'EPST.

Cette dernière est une organisation qui a la forme d'une assurance maladie obligatoire qui facilite l'accès aux soins de santé de qualité à l'enseignant congolais (Titulaire) et ses personnes à charge (PAC). Jadis un projet-pilote en matière de couverture sanitaire universelle (CSU) lancé en 2011, elle est devenue une expérience réussie du Gouvernement Congolais. Ces activités se sont limitées uniquement dans la ville-Province de Kinshasa, dans la Province du Haut-Katanga et celle de l'Equateur avec au total 130 961 personnes pris en charge. L'entité provinciale de



TSHIKAPA (Kasai) et celle de KISANGANI (Tshopo) sont en cours d'opérationnalisation avec des études de faisabilités déjà réalisées.

C'est ainsi qu'avec la vision et l'engagement du Chef de l'Etat, Felix Antoine TSHISEKEDI en matière de couverture sanitaire universelle, le passage à l'échelle de la MESP devient un impératif, un must. A cet effet, en ce mois de mars 2021, l'équipe de la MESP se rendra à Mbuji-Mayi, dans la province du Kasaï Oriental pour une mission de récolte des données afin de réaliser une étude des conditions de déploiement et de mise en commun des préalables au lancement de la « Mutuelle agréée » dans cette partie du territoire national.

La MESP « Mutuelle agréée » fonctionne avec quatre organes statutaires à savoir : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, le Collège de Commissaraires aux Comptes ainsi que le Secrétariat Exécutif National. Ce dernier est essentiellement féminin avec 3 Secrétaires Exécutifs Provinciaux (toutes femmes) et deux Directeurs Nationaux.

En ce qui concerne le processus de décision, il est le même que toute organisation non gouvernementale suivant les statuts règlement d'ordre intérieur conformés à la loi sur les principes fondamentaux de la Mutualité de Février 2017 par Arrêté Ministériel n°027/CAB/ MINETAT/MTEPS/01/2019 portant agrément de la Mutuelle de santé dénommée Mutuelle de Santé des Enseignants de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel « M.E.S.P. » en sigle.

Les principales difficultés rencontrées sont les suivantes :

- Les ressources de la MESP demeurent à leur niveau d'Octobre 2017 malgré l'accroissement du nombre des bénéficiaires avec comme conséquence la perte de plus de 50% de son pouvoir d'achat;
- Le manque de financement additionnel susceptible d'emmener l'Organisation à s'étendre dans les 21 provinces restantes : en effet, la non-indexation des ressources allouées à la MESP par rapport à l'évolution de l'effectif des enseignants, (prise en compte récente des Nouvelles Unités, NU) couplée de la non-indexation des mêmes ressources par rapport au taux budgétaire;

La plus ambitieuse des perspectives de la MESP à l'horizon 2025 est de contribuer à la matérialisation de la vision du Chef de l'Etat en couvrant la population restant étant donné que sa population cible est d'environ 3 000 000 de personnes à savoir environ 600 000 enseignants et leur personnes à charge à 2 400 000.

Coup de chapeau à la femme ménagère

Travaillant beaucoup plus que la femme cadre dans un bureau, la femme ménagère se réveille tôt le matin pour s'occuper de ses enfants, de son mari. Elle doit s'occuper du manger ; faire la nourriture du matin et du soir, faire le ménage et

se coucher tard la nuit pour se réveiller encore tôt le lendemain quand bien même fatiguée. « Je ne suis pas de celles qui disent qu'elle n'a pas de valeur, qu'elle n'a pas un travail. En soi, c'est un travail qui n'est juste pas rémunéré ».

La femme doit sortir au dedans d'elle et montrer de quoi elle est capable.

Les femmes battantes doivent démontrer d'avantage leur résilience et travailler sur la transformation de sa société malgrés la non application de la parité car le futur est féminin.

Gaëlle BASUBI NGOLE

Godelive MWINDA KANDONGO

Un parcours de battante, pour une femme hors pair

Elle est depuis 2004, l'Inspectrice Principale Provinciale (IPP) FUNA, du ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique (EPST).

lle a fait, comme toute femme qui veut se démarquer, des études primaires, secondaires et Universitaires dans la faculté des Lettres.

Orientée en Philologie romane, Godelive a enseigné le français, le latin et la philosophie avec brio depuis son engagement comme enseignante au Ministere de l'EPST en 1973.

En guarante-huit ans de carrière, Godelive KANDONGO s'est bâtie une réputation de femme de caractère, sérieuse dans l'exercice de ses fonctions, ce qui lui a valu des nombreuses nominations au sein du MINEPST.

Enseignante, Directrice des études, puis Préfet des études, Godelive est nommée en 1981, à seulement 8 ans de carrière, Inspectrice itinérante à Kikwit d'abord, avant d'être mutée à Kinshasa comme cheffe de pool.

Mère de famille et veuve depuis quelques années, Godelive KANDONGO remplit en même temps ses devoirs de mère et d'enseignante en vraie responsable battante. Elle suit son mari dans ses mutations, d'abord à Mbandaka puis à lubumbashi où elle travaille dans le bureau de l'IPP comme exploitante.



Revenue à Kinshasa, elle est nommée Inspectrice Principale Provinciale Adjointe chargée de la formation, avant d'obtenir une promotion en 2004 et devenir l'Inspectrice Principale Provinciale.

Grâce à cette fonction, Godelive travaille à Kinshasa Ouest dès sa création, puis au Kongo central 2 à Mbanza Ngungu, ensuite à l'inspection Principale Provinciale de la FUNA à Kinshasa, son lieu de travail actuel.

A l'occasion du mois de la femme, Godelive indique que la femme a beaucoup participé tout au long de cette crise sanitaire liée à la COVID 19. Primo, les femmes congolaises sont restées à la maison avec les enfants en veillant à ce que ces derniers respectent les mesures barrières contre

le coronavirus.

En outre, la femme enseignante a eu un double rôle à jouer indique-t- elle: en même temps mère de famille, l'enseignante devait s' occuper et des ses propres enfants biologiques et des ses élèves pour lutter contre la propagation du coronavirus. Godelive KANDONGO invite les femmes à l'autoprise en charge et à la contribution pour le développement de notre pays la République Démocratique du Congo.

«Le 8 Mars n'est pas simplement fait pour que nous nous habillions en pagne, mais c'est une occasion pour nous de réfléchir sur notre passé, notre présent ainsi que notre avenir» dit-elle.

Sandra KAVIRA

CHRISTINE NEPA NEPA

La Scolarisation des filles, son crédo

Veuve depuis déjà neuf ans et mère responsable de quatre enfants dont un garçon, Madame Christine NEPA NEPA KABALA a été admise au sein du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST) au grade d'Attaché de Bureau de 1ère classe (ATB1) en 1988 par arrêté de la Fonction Publique.

n échelonnement honorable C'est après avoir rendu service pendant quatre (4) ans au grade d'attaché de bureau de 1ère classe (ATB1) que Christine NEPA NEPA sera désignée Chef de Bureau (CB) par ordonnance présidentielle de 1992. ans plus tard, elle sera nommée au grade et fonction de Chef de Division (CD) en 2002. Elle devient Directeur Chef de Service de la Direction d'Education à la Vie Familiale (EVF) en mars 2006 et ce, jusqu'à ce jour.

Une perle rare

Ayant remplie tous les critères, elle se présente au concours des Secrétaires Généraux où elle réussit avec brio. Elle est par conséquent, nommée au grade et fonction de Secrétaire Général, notifiée depuis le 27 décembre 2018. Elle a été affectée au Ministère des Affaires Sociales mais sans pour autant entrer en fonction jusqu'à ce jour.

Passionnée par son travail et surtout par la formation, Madame Christine préfère être entouré par des personnes travailleuses, intelligentes, organisée pour une réussite assurée.



Son combat quotidien

Plusieurs études et plusieurs documents informent sur les difficultés que rencontrent les filles et qui expliquent les écarts observés statistiquement entre les garçons et les filles. Les disparités selon le genre sont très faibles au niveau de l'accès à l'école, mais apparaissent au cours du primaire et s'amplifient ensuite.

Il est observé un écart important entre les milieux urbain et rural, pour les filles comme pour les garçons. Cependant, le désavantage est bien plus grand pour les filles : en milieu rural, elles ne sont que 60,8% inscrites au primaire. Par ailleurs, on remarque une diminution des taux de scolarisation entre le primaire et le secondaire pour tous les groupes, cependant la différence est plus marquée pour les filles : le taux de scolarisation diminue de 29,8 points de pourcentage pour les garçons contre 33,9 pour les filles (RDC).

Ainsi, malgré un accès comparable au départ, dès la fin du primaire un fossé se creuse et la probabilité d'achever le primaire est de 59% pour les filles et de 80% pour les garçons. Ces inégalités s'amplifient encore au cours du secondaire : 66 % des garçons et 42 % des filles auront la chance de compléter le premier cycle du secondaire contre 34 % et 18 % respectivement pour le second cycle. Mais quand les filles réussissent leurs études secondaires, elles ont plus de chance d'accéder au niveau supérieur que leurs camarades masculins qui semblent moins disposés à continuer leurs études après le secondaire.

Partant de ces fats, plusieurs initiatives ont été prises par le Ministère de l'EPST à travers sa Direction de l'Éducation à la vie Courante (DVC) autres fois appelée EVF (Éducation à la Vie Familiale) entre autre l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de scolarisation des filles, l'organisation des ateliers de formation et conférences, l'organisation des campagnes de sensibilisation sur la scolarisation des filles. Actuellement, les défis majeurs se traduisent en termes de rétention, faible taux d'achèvement et réduction des écarts des taux de scolarisation en primaire.

Il est plus que temps de comprendre le bienfondé de la scolarisation des filles, la pertinence de disposer des filles et par extension des femmes ayant accédées à l'instruction, d'établir la scolarisation des filles comme l'un de levier de développement de nos communautés, de faire de la scolarisation des filles un objectif commun dont l'atteinte requiert la contribution de tous et de chacun pour le bien-être suprême de la nation toute entière. « Ne dit-on pas qu'éduquer une femme c'est éduquer toute une nation? »

Gaëlle BASUBI NGOLE

Jury Pratique

LE SECOPE

29 ans de service à l'enseignant congolais

Le SECOPE est une des directions de l'administration centrale de l'enseignement primaire, secondaire et technique. Avec bien sûr son caractère assez particulier et stratégique, qui est celui de préparer la paie des enseignants de la RDC.

eux textes consacrent la création du service de la paie et de contrôle des enseignants. L'arrêté qui porte le numéro 001/121/85 du 25 septembre 1985 et le 0085/92 du 30 janvier 1992 qui modifie et complète le premier.

Le gouvernement a décidé de créer ce service parce que, dans les années 80, le pays avait éprouvé des sérieuses difficultés dans la gestion et maitrise de l'effectif de la base salariale du personnel enseignant, mais aussi les agents et cadres de l'EPSP.

C'était dans le cadre de « l'ajustement structurel ». Il fallait à tout prix que les services qui émargeaient du trésor public aient des effectifs bien déterminés et une base salariale. C'est dans cette condition que le secope a vu le jour, avec bien entendu des missions précises lui assignées. Le service de contrôle et de la paie des enseignants (SECOPE) est un service technique du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel qui fonctionne sous la supervision du secrétaire général. Celui-ci supervise 63 000 écoles en RDC et emploie environ 8 000 salariés. L'objectif général est d'obtenir du gouvernement la paie des 145000 enseignants actuellement non payés.

Il faut d'abord rappeler que la reforme initiée dans le secteur de l'éducation avait aussi touché le secope. Il est, la seule direction de l'administration centrale qui a été reformée.

Au travers de cette réforme, le secope a reçu 3 missions essentielles qui peuvent se résumer en : 1. La première, la gestion efficace et efficiente du processus de mécanisation et de budgétisation des écoles. Ceci voudrait dire qu'à l'époque, les écoles se créaient sans tenir compte des ressources. La mission actuelle pour le secope, c'est d'essayer de recadrer des écoles pour maitriser les effectifs. Il faut dire qu'en amont, le gouvernement doit disposer des ressources financières suffisantes pour que l'on puisse procéder à la création des nouvelles écoles. Donc désormais, si le gouvernement dit, à titre d'exemple que dans la province de Maindombe, qu'il y a des ressources pour 5 écoles, 5 écoles seront autorisées de fonctionner et les enseignants seront automatiquement payés.

- 2. La seconde, la gestion de la base des données pour qu'elle soit fiable et sécurisée. Le secope reste le service qui a une base des données solides parce que ce n'est pas facile, lorsqu'il faut gérer la préparation de paie d'à peu près 542000 enseignants y compris 397.225 qui sont payés et le 145.023 qui attendent d'être pris en charge par l'Etat.
- 3. La troisième, la préparation de la paie des enseignants. Ici, il faut relever qu'une chose est de préparer la paie et le suivi de la paie des enseignants en une autre. C'est d'ailleurs là le plus dure, le complément de la mission.

Le secope prépare la paie des enseignants c'est-àdire l'on procède à l'engagement. Par la suite, les documents sont acheminés au niveau du fichier central à la direction de la paie au budget et puis à l'ordonnancement. C'est donc le ministère des finances à travers les banques commerciales qui exécutent la paie des enseignants ; et il faut rappeler qu'au moins 60 % des enseignants ont un compte dans des banques commerciales. A son niveau, le secope assure le suivi pour savoir si les enseignants de l'école primaire X, pour lesquels nous avons préparé la paie ont été réellement payés. Ce sont des listings qui renseignent et qui permettent le suivi de paie.

Comment se fait alors la gestion de tous les enseignants?

Les enseignants sont gérés par les administrateurs des systèmes. Ce sont notamment l'association enseignante comme chez les catholiques, chez les musulmans, ou l'armée du salut et les non conventionnés. Ce sont ceux-là qui gèrent les enseignants.

Le rôle du secope consiste à préparer leurs paies. Actuellement, c'est près de 397.225 enseignants de la maternelle, du primaire, du secondaire y compris du secondaire normale et professionnel ainsi que les bureaux des gestionnaires qui sont payés par le secope.

Le problème c'est que la création des écoles s'est faite de façon aléatoire. C'est ce qui a fait qu'il n'y avait pas en amont de nouvelles ressources prévues.

Ceci a amené le secope à avoir un stock important de 145.033 enseignants qui attendent d'être pris en charge par le trésor public.

C'est donc un total de 540.000 d'enseignants pour lesquels le secope gére la préparation de la paie.

Ou'en est-il des nouvelles unités ?

Dans la base des données, il n'y a pas en principe des nouvelles unités. Simplement parce que le Ministre de l'Epsp avait pris un moratoire à l'époque qui suspendait les nouvelles écoles. Toutes les nouvelles unités qui n'ont pas su être recensées, à la suite de ce moratoire qui remonte de 2012, ne peuvent pas apparaitre dans la base des données. C'est qui apparait dans la base des données du secope c'est la catégorie des enseignants payés. Donc, les nouvelles unités qui n'ont pas l'identification de numéro secope ne peuvent pas apparaitre

Ceux qui apparaissent, ce sont soit les payés ou les non payés. Le secope a un système informatique le plus solide. C'est le meilleur que le pays peut avoir parce que l'Etat congolais dispose de 1.100.000 agents de l'Etat qui émanent du budget de l'état. Et le secope intervient avec 397000. Presque le tiers.

Le secope gère ce tiers là pour aider le gouvernement, à présenter quelque chose de solide. Il faut avoir un système solide.

Il faut ici mentionner l'apport des partenaires notamment la banque mondiale et l'agence française de développement (AFD). Cet appui technique, a aidé le secope à rendre solide les outils de travail, assez fiables et sécurisés.

Quels sont les défis?

Le travail est fastidieux. Les jeunes gens font le travail la plupart de temps à pieds. Ils doivent quitter leurs bureaux pour se rendre dans les différentes écoles afin de faire la remontée des données.

Les défis sont énormes parce que le gouvernement de la république a imposé une obligation de préparer et de soumettre au trésor public une paie réelle, une paie qui soit conforme à la réalité des établissements. C'est- à-dire les noms qui sont sur les listings doivent correspondre aux noms des agents qui sont dans des écoles.

En 2008, un audit a été fait par un cabinet international a produit un taux de non-conformité de 42%. C'était le cabinet Mazars qui avait réalisé cet audit. En 2016, le même audit a été fait et a produit un taux de non-conformité de 2,4%.

Et le défi actuel est d'atteindre le taux de 0 %.

LE SERVICE DE GESTION DE COMMUNICATION **DU MINISTERE DE L'EPST**

Description d'un service en première ligne de défense du monde éducatif



l'enseignement primaire secondaire et technique : Consécutivement à l'adoption de la Stratégie de développement de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel, le Ministère de L'EPSP s'est fixé comme mission de développer un leadership participatif et partenarial pour construire avec les provinces et les autres partenaires un système éducatif inclusif, diversifié, pertinent et de qualité. , le Ministère de l'EPSP a choisi de prendre en compte l'apport substantiel des Technologies de l'information et de la communication dans la gestion de l'administration ainsi que la formation du personnel enseignant et cadres administratifs du sous - secteur de l'EPSP, le recours à ces Technologies vient répondre à un besoin « celui de communiquer non seulement dans l'immédiat, mais aussi et surtout de façon permanente ».

Le Service de Gestion de Communication sera ainsi crée par l'arrêté ministériel N°MINEPSP/ CABMIN/0468/2017 du 15 mai 2017. Dans l'entendement du ministre Gaston Musemena, ce service devrait être un organe technique chargé d'élaborer et de mettre en œuvre sa stratégie de communication et d'apporter toute son assistance pour l'intégration et l'usage des Technologies dans les différentes entités du Ministère au niveau central, déconcentré et local. Le Service de Gestion de Communication a son bâtiment propre qui se situe sur l'avenue des ambassadeurs n° 2, non loin du cabinet du Ministre de l'EPST dans la commune de la Gombe, ville province de Kinshasa.

Ce qui s'appelle aujourd'hui, Service de gestion de communication du ministère de l'enseignement primaire secondaire et technique a commencé comme une petite cellule sous la dénomination de la Cellule de Gestion Communication « CGC » en sigle.

Cette cellule a été créée en 2011 par Marker MWANGU FAMBA alors ministre de l'enseignement primaire secondaire et professionnel par l'arrêté Ministériel N° MINEPSP/CABMIN /0480/2011 du 19 mai 2011 portant création de la cellule de gestion de communication.

A sa création, le CGC comptait en son sein 30 agents car selon les normes de la fonction publique, une cellule devrait avoir un certain nombre limité des agents.

Mais c'est à l'initiative de Gaston Musemena, alors ministre de l'enseignement primaire secondaire et technique, que la cellule de gestion de communication va être redimensionnée et transformée en Service de Gestion de Communication.

Il faut ici dire que la création du SGC intervient après que le gouvernement de la RDC soit doté d'une Stratégie de développement de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel dans laquelle se défini tout le processus de réforme.



LES MISSIONS DU SGC

Le Service de Gestion de Communication a pour mission d'élaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication du Ministère de l'EPST, élaborer des stratégies spécifiques de communication, selon les contingences, et le besoin qui se présente ;il Gére la réputation du Ministère de l'EPST en tant qu'institution et présente en ligne toutes les différentes structures de son administration, ainsi que les organes techniques appuyant son action ;le SGC Développe, met en ligne, et gère le site Web du Ministère de l'EPST (www.eduquepsp.education); il Procède à la mise en ligne des résultats de l'Examen d'Etat et enfin apporte l'appui technique, dont la réalisation des enquêtes de satisfaction sur les actions et réalisations du Ministère de l'EPST.

Le SGC administre sur le plan technique, la plateforme de redevabilité sociale « Allo école », avec son numéro vert le 178, dont l'activité est coordonnée par la Direction de formation des enseignants et bureaux gestionnaires. Il met aussi en œuvre les actions de communication du Ministère, et celle particulièrement liées aux projets, appuyés par les partenaires techniques et financiers à l'instar du Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Enseignement (PAQUE), PEQPESU, PROSEB, etc. Le SGC participe particulièrement à la mise en œuvre des actions de sensibilisations sur la question de scolarisation de la fille.

Le Service de Gestion de Communication ambitionne trouver son encrage comme fonction de communication au sein du Ministère de l'EPST, afin de contribuer à une meilleure cohésion d'action à l'interne, et d'assurer une meilleure image institutionnelle du Ministère de l'EPST à l'extérieure.

COMMENT EST ORGANISE LE SGC?

Le SGC s'organise en basant son fonctionnement sur quatre composantes qui sont les piliers de son efficacité dirigé par un directeur général qui est secondé par quatre directeurs. Il s'agit du directeur Administratif et financier, du directeur de Technologie et Formation, du directeur de l'information, communication et presse et du directeur de partenariat.



Le SGC est dirigé par Monsieur Yannick Nono WAHEMA OMBA, Directeur Général, qui l'engage vis à vis des directions, des services et des projets du ministère ainsi que des partenaires techniques et financiers du secteur éducatif.



La direction administrative et financière est pilotée par Monsieur CIVAVA MBASHA ECIBEGEZA Patrick. Cette direction assure la gestion administrative, celle du personnel et des finances du service. Cette direction comporte 22 membres.



La Direction de l'Information Communication et Presse, a la charge de penser la politique de communication et de mettre en œuvre la stratégie globale de communication du ministère de l'EPST. Il s'organise au sein de cette direction, une équipe des rédacteurs qui procède à la rédaction des articles à mettre en ligne. Aussi, cette équipe assure de la conformité de tout élément mise en ligne sur les sites du Ministère et travaille tous les jours dans la perspective d'une optimisation, elle est conduite par Monsieur André MUSHONGO elle est composée de 22 membres.

La Direction de Technologie et Formation est conduite des mains de maitre par monsieur Serae BIONA. Cette direction assure le bon fonctionnement et le contrôle des sites Web et du réseau VSAT dont dispose le ministère de l'EPSP. Elle s'attèle à diriger le développement des modules et applications complexes en vue de garder le Site Web du ministère aux standards internationaux. Dans cette optique, elle a la responsabilité de garantir toute exploitation légale des fichiers considérés comme propriété du Ministères de l'EPSP. Cette direction est cependant composée de 13 membres.



La direction de la formation assure la gestion quotidienne de la formation des enseignants, il procède à la collecte de besoin en formation et dispose les formations pour les membres de l'administration du ministère et établie un rapport à la fin de chaque formation qui sera présentée à l'autorité de tutelle.

La direction du partenariat s'occupe de la recherche et de l'animation des partenaires aussi bien technique que financier pour rendre possible les activités du SGC, en particulier, celle du ministère de l'EPST en général. Ici c'est Monsieur MUKENDI qui en tient le bâton de commandement. Il est secondé par deux assistantes. Cette direction est composée de 8 membres.



Thierry Bwongo



Les pronoms en et y

Des pronoms dits « adverbiaux »



I. Morphologie

En et y sont originellement des adverbes de lieu. En est issu de la forme adverbiale latine inde (= de là), y est issu de ibi (= à cet endroit).

De cette origine adverbiale, ils ont conservé leur propriété morphologique essentielle: l'invariabilité. Ils ne varient en effet ni en genre ni en nombre:

Ex. Il a visité de nombreux pays, mais il en est toujours revenu. Il n'a pas choisi d'y demeurer.

II. Emploi des pronoms adverbiaux

De la désignation du lieu (valeur adverbiale), en et y en sont venus à représenter ce lieu, puis à marquer l'origine ou le point d'application du procès, passant ainsi du statut d'adverbe à celui de pronom représentant.

A. Propriétés syntaxiques de en et y

En et y pronominalisent des compléments prépositionnels de statuts très divers.

1. En

Il pronominalise des groupes prépositionnels introduits par de, préposition marquant originellement le point de départ, l'origine (Il revient de Rome. Il est mort de faim.)

Ainsi en peut assumer diverses fonctions.

a) complément circonstanciel de lieu

Ex. Tu vas à Paris, et moi j'en reviens.

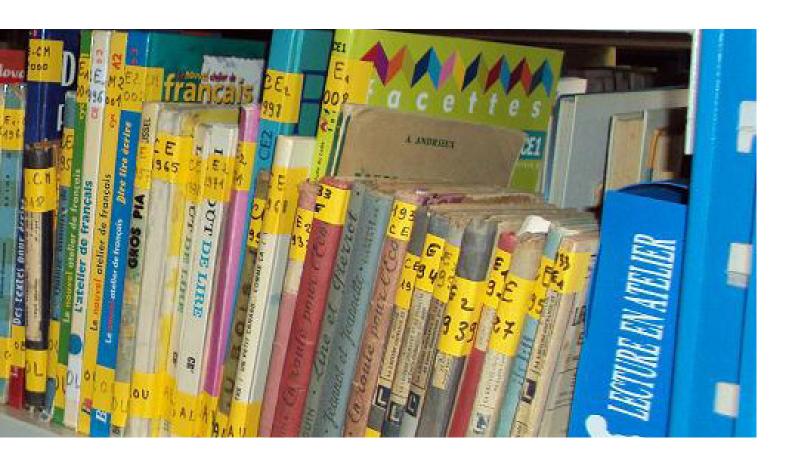
Remarque: Le fonctionnement de en est ici proche de celui de l'adverbe là précédé de la préposition de:

Ex.: Je reviens de là.

b) complément d'objet

- complément d'objet indirect

En représente le COI d'un verbe exigeant la préposition de:



Ex.: Ce sont ses affaires, je ne m'en soucie pas.

- complément d'objet direct

En peut encore avoir la fonction de COD lorsqu'il est appelé à représenter un groupe nominal déterminé par l'article partitif:

Ex.: Reprends un peu de vin. – Non merci, je n'en veux plus.

Remarque: On rappellera ici que l'article partitif intègre dans sa forme l'élément de. Le pronom en est ainsi utilisé, au lieu de le/la, pour représenter une partie prélevée sur un tout.

Il rend compte d'un mécanisme d'extraction que l'on observe encore lorsqu'il représente des éléments comptables prélevés sur un ensemble désigné: en renvoie alors à cet ensemble et marque l'opération de prélèvement qui s'y joue: Ex.: Les enfants jouent dans la cour. J'en vois qui se battent (= Je vois parmi les enfants certains qui...).

c) complément du nom

En représente un groupe nominal; il assume la fonction de complément du nom (là où la construction nominale imposerait la préposition de):

Ex.: Plusieurs fois par semaine, j'en ai des nouvelles (= de lui/d'elle/d'eux).

d) complément du pronom

En peut encore s'associer à un pronom numéral ou indéfini dont il est alors le complément à valeur partitive.

Il marque ici encore l'opération de prélèvement sur un ensemble qu'il représente:

Ex.: J'en vois plusieurs/dix qui se battent.

Remarque: On rapprochera cet emploi des cas où en fonctionne en combinaison avec un adverbe ou une locution adverbiale de quantité: Ex.: Finis mon dessert, j'en ai trop.

L'ensemble en + adverbe est équivalent à un groupe nominal déterminé, en fonction de complément d'objet direct J'ai trop de dessert).



LE MAGAZINE DE L'EPST Numéro 1 (édition spéciale) Mars 2021

Superviseur Nono Yannick WAHEMA

Directeur de publication André **MUSHONGO MASHARA**

Rédaction Papy **BWABUY**

Secrétaire de rédaction Thierry BWONGO

Equipe de rédaction Judith **KANDI**

Sandra KAVIRA Lydie TSUMBUKA Magalie MUSSA Thierry BWONGO Gaëlle BASUBI

Papy **BWABUY**

André MUSHONGO MASHARA

Photos Franc **TSHIOTO**

Pitshou **DJONGA** Rabbi **KUALU**

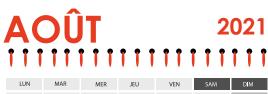
Graphisme Rabbi KUALU

Contacts Adresse

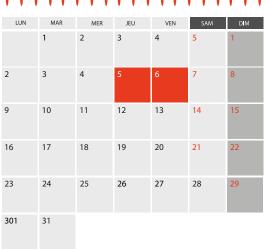
Tél.: +243 827 029 844 SGC Courriel: cgc@eduquepsp.cd sites Web

www.eduquepsp.education 2, avenue des ambassadeurs

Kinshasa-Gombe



TEST NATIONAL DE FIN D'ETUDES PRIMAIRES TENAFEP





EPREUVE DE LA SESSION ORDINAIRE DE L'EXAMEN D'ETAT

www.eduquepsp.education



LE SITE INTERNET DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL EST DISPONIBLE SUR TOUTES VOS PLATEFORMES

